

THEATRE – 8^{ème} arrondissement de Lyon

APPEL A PROJETS 2022- 2024

Sélection d'un projet artistique et culturel pour le théâtre du 22 rue du Commandant Pégout
(actuel NTH8)

1. CONTEXTE

La Ville de Lyon, en accord avec la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **lance un appel à projets pour un théâtre situé dans le 8^{ème} arrondissement (actuel Nouveau Théâtre du 8^{ème} - NTH8)**, à l'échéance de la convention qui la lie avec la compagnie Les Trois-Huit, occupante du lieu. Il s'agit ainsi de garantir une **démarche équitable et uniforme à l'échelle de la ville**, à l'instar des appels à projets lancés pour les Scènes Découvertes et pour les locaux occupés par la compagnie du théâtre des Asphodèles.

En 2002, la Ville de Lyon a rénové la salle de spectacle située dans l'Espace 101, dont elle est propriétaire, afin de **dynamiser culturellement et revaloriser le 8^{ème} arrondissement et le quartier des Etats-Unis** (quartier politique de la ville). Le NTH8 est né, avec l'objectif d'offrir un lieu de fabrique et de pratique artistiques – essentiellement théâtrales, et de médiation culturelle.

Le collectif théâtral des Trois-Huit a été sollicité en 1999 par la Ville de Lyon, en accord avec la DRAC et la Région, pour écrire un projet théâtral pour le 8^{ème} arrondissement. **L'équipe a été nommée à la tête du NTH8 en 2003.**

2. ATTENDUS DE L'APPEL A PROJETS 2022-2024

2.1 Un projet artistique

- Pour un **lieu de théâtre et de création** ;
- Avec une **ligne artistique forte, singulière et complémentaire des autres lieux** culturels lyonnais et métropolitains (des Scènes Découvertes dédiées à l'émergence artistique aux institutions culturelles investies dans le domaine de la création)¹ ;
- Une **programmation régulière et professionnelle** ;
- Un axe fort en direction du **public** enfant, adolescent et **familial** ;
- Une **inscription dans le réseau** professionnel des acteurs culturels lyonnais, métropolitains, régionaux ;
- Un **partage de l'outil**, y compris avec des équipes artistiques locales et émergentes professionnelles.

¹ Cf. le paysage théâtral lyonnais en annexe et les pages culture du site internet de la Ville de Lyon www.lyon.fr/culture

2.2 Un projet ancré sur son territoire, outil de développement territorial

- Avec une ouverture et une **implication forte sur le quartier prioritaire des Etats-Unis et le 8^e arrondissement**, prenant en compte les enjeux sociaux et la diversité culturelle du territoire : actions avec les habitant.es, avec une attention à l'ensemble des personnes - notamment les plus fragiles, dans une approche de transmission, de médiation et de valorisation des personnes ; partenariats et co-construction avec les acteurs de proximité et les dispositifs en cours² ;
- Des propositions d'**éducation artistique et culturelle** à l'école et tout au long de la vie ;
- Des propositions en direction du public enfant, adolescent, familial.

2.3 Pré-requis

- Une **structure juridique** porteuse de la demande ;
- Une **équipe professionnelle et rémunérée** ;
- Une situation de **régularité au regard de l'ensemble des obligations professionnelles** (respect des conventions collectives, dispositions liées au droit de la propriété artistique et littéraire, paiement des taxes, licence d'entrepreneur du spectacle,...).

3. CADRE

3.1 Durée

L'appel à projets porte sur la **période 2022, 2023, 2024**, renouvelable une fois sans appel à projets, après bilan partagé.

Un bilan est réalisé chaque année avec les partenaires.

3.2 Charte de coopération culturelle

Le projet actuel du NTH8, est **signataire depuis 2017 de la Charte de Coopération Culturelle. Il est attendu que l'équipe retenue s'y engage**. Il s'agit à Lyon de l'axe de mobilisation des équipements culturels sur le volet culture de la politique de la ville, de la somme des engagements solidaires de ceux-ci en direction de tous les territoires et des personnes éloignées d'un accès à la culture, ainsi que des thématiques spécifiques dont celles de **l'égalité entre les femmes et les hommes, l'éco-responsabilité, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap**. Une refonte de la Charte est en cours.

3.3 Locaux

Le théâtre est situé dans le quartier des Etats-Unis, 22 rue commandant Pégout à Lyon 8^{ème}, dans des **locaux mis à disposition gratuitement par la Ville de Lyon**. Il est composé, sur **626m²** :

- d'une **salle de spectacle de 157 places assises** ;
- d'un **espace accueil** ;
- de **bureaux en étage**.

3.4 Moyens

La Ville de Lyon s'engage à soutenir le projet sélectionné à travers :

- La **mise à disposition du lieu** ;
- Une **subvention de fonctionnement** ajustée au projet et à l'enveloppe financière que la Ville de Lyon examinera dans son budget 2022 et les années futures ;
- Une subvention d'équipement annuelle si besoin.

Une convention pluriannuelle d'objectifs sera conclue.

² Cf le Projet Culturel de Territoire (PCT) en annexe et le site internet www.polville.fr

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à soutenir le projet artistique s'il entre en adéquation avec les politiques culturelles du Ministère de la culture déployées en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutiendra le projet artistique s'il répond à sa politique culturelle.

4. MODALITES

4.1 Dossier de candidature

Le dossier devra comporter :

- Une note d'intention qui fera apparaître notamment :
 - La description du projet ;
 - La ligne artistique détaillée ;
 - Des propositions d'artistes et/ou de compagnies invitées, ainsi que les modalités d'accueil et de partage de l'outil ;
 - Une saison type ;
 - Les conditions d'accueil du public (billetterie,...) ;
 - Des propositions d'inscription territoriale, d'action culturelle et d'éducation artistique et culturelle.
- Un budget prévisionnel de fonctionnement sur 3 ans
- Une présentation du ou des candidat.es (CV, expérience), de l'équipe le cas échéant avec les missions de chacun-e et les ETP correspondants ;
- Des éléments sur la structure porteuse : présentation, rapports d'activités, comptes des 3 dernières années ;
- En cas de candidature par un.e artiste ou compagnie artistique : le bilan de la diffusion et des partenariats des 3 dernières années hors COVID ;
- Tout autre document que vous estimerez utile de joindre au dossier.

Ce dossier doit être envoyé **avant le 17 décembre** par voie électronique (lien sur une plateforme de téléchargement) aux adresses suivantes : culture.partenaires@mairie-lyon.fr, ssv.rhone-alpes@culture.gouv.fr, spectacle vivant@auvergnerhonealpes.fr. Un accusé de réception vous sera envoyé, veuillez en vérifier la bonne réception.

4.2 Calendrier

21 octobre 21 : lancement de l'appel à projets

17 décembre 21 : date limite d'envoi des dossiers de candidature

Janvier 22 : analyse des projets et présélection

Février 22 : auditions des projets présélectionnés

Fin février 22 : arbitrage

Mars 22 : rédaction de la convention du projet retenu

Mai ou juillet 22 : présentation dans les instances délibérantes de la Ville de Lyon, et le cas échéant de la Région Auvergne-Rhône Alpes ainsi qu'à la DRAC

Septembre 22 : démarrage du projet retenu

4.3 Jury

Les projets seront examinés par un **comité de sélection** composé de la façon suivante :

- L'Adjointe au Maire de Lyon déléguée à la Culture ;
- La Vice-présidente déléguée à la Culture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou son/sa représentant-e ;
- Le Maire du 8^{ème} arrondissement de Lyon ou son représentant ;
- Le DRAC adjoint et/ou le conseiller théâtre de la DRAC ;

- La responsable et/ou la chargée de mission théâtre du service Spectacle Vivant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- La responsable et/ou la conseillère théâtre du service Création et diffusion artistiques de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Lyon
- Deux personnalités qualifiées ;

4.4 Contacts

Ville de Lyon

Direction des Affaires culturelles,

Service Création et diffusion artistiques : culture.partenaires@mairie-lyon.fr

Direction Régionale des Affaires Culturelles :

Service Spectacle Vivant : ssv.rhone-alpes@culture.gouv.fr

Région Auvergne Rhône-Alpes

Service Spectacle Vivant : spectacle vivant@auvergnerhonealpes.fr

Bachut, antenne du Conservatoire à Langlet Santy et intervention du Conservatoire en temps scolaire...

Ecole et Collège labellisés **Pôle Territorial d'Education Artistique et Culturelle** (PTEAC).

> Des instances de participation existantes : le **Conseil de quartier Etats Unis**, le **Comité d'intérêt Local Etats Unis** et une instance de dialogue, réunissant habitants et acteurs locaux, liée à la politique de la Ville en cours de constitution : le **Conseil citoyen Etats Unis**

4 comités de locataires dont 3 créés récemment, mobilisés sur de nombreux projets.

- | | |
|-------------------------|----------------------------------|
| ● Arrêt tram | — Rues |
| — Ligne tram | □ Parcelle |
| ■ Centre social | ■ Ilot cadastral |
| ■ Hébergement d'urgence | ■ Batiment cadastral |
| ★ Mairie | ■ Espace vert |
| ● MJC | □ Quartier politique de la ville |
| ■ Equipement | □ Quartier de veille active |

ENJEUX HUMAINS ET URBAINS

*Confirmer la centralité et l'identité du quartier et accompagner ses mutations urbaines et sociodémographiques*¹

> **Raccrocher les secteurs plus fragiles** (Bonfond, Préssensé, Cazeneuve, Beauvisage) à la dynamique engagée dans le centre du quartier, pour un développement équilibré, et/ou **structurer l'espace** (plusieurs polarités, échanges entre quartiers, attractivité...).

Conforter le rôle du Centre social sur l'ensemble du quartier.

> **Engager un nouveau cycle de réhabilitation** avec le bailleur GLH, notamment avec le projet de **rénovation des murs peints de la Cité Tony Garnier** (dimension culturelle, patrimoniale et historique) ; impliquer les habitants dans ces rénovations ; accompagner la création d'une **maison du projet** à usages mixtes

> Favoriser le lien entre les **nouveaux arrivants et les anciens résidents**, y compris par le lien intergénérationnel. Renouveler les dynamiques collectives.

PROJETS CULTURELS EN COURS

> **Rénovation des murs peints de la Cité Tony Garnier** par Grand Lyon Habitat.

> **L'art est public**, Etats en fête, en partenariat avec de nombreux acteurs du quartier : évènement festif et artistique, le 13 juillet, sur la thématique de la citoyenneté, incluant une programmation artistique.

> **Le monde entier est un théâtre**, Cie Et si c'était vrai : résidence de création artistique avec les habitants autour de l'œuvre de Shakespeare.

> **Une seule grande case qui monte vers le ciel**, NTH8 : collecte de témoignages auprès de publics variés pour construire un récit commun sur le quartier ; restitution sous forme de plusieurs déambulations urbaines.

> **Arts et Développement** : ateliers de peinture hebdomadaires à destination du jeune public, sur l'espace public.

INSTITUTIONS CULTURELLES ENGAGÉES (CHARTRE IV)

Archives municipales de Lyon ; Bibliothèque municipale de Lyon ; Conservatoire de Lyon ; Institut Lumière ; Maison de la danse ; Nouveau Théâtre du 8e ; Auditorium de Lyon.

AXES CULTURELS

> Développer les **synergies** entre acteurs socioculturels, éducatifs et artistiques, de l'insertion, de la formation, bailleurs, et **construire une communication commune sur les évènements et projets culturels**.

Expérimenter des outils divers de coordination.

> Travailler sur le **patrimoine vivant** :

- Accompagner les **dynamiques artistiques et patrimoniales autour de l'Histoire du quartier, des histoires, des parcours, des projections**

- Intégrer **une dimension artistique et patrimoniale aux projets de réhabilitation**

- Poursuivre la collaboration des acteurs en réfléchissant sur la **capitalisation, la transmission, la valorisation des mémoires collectées**.

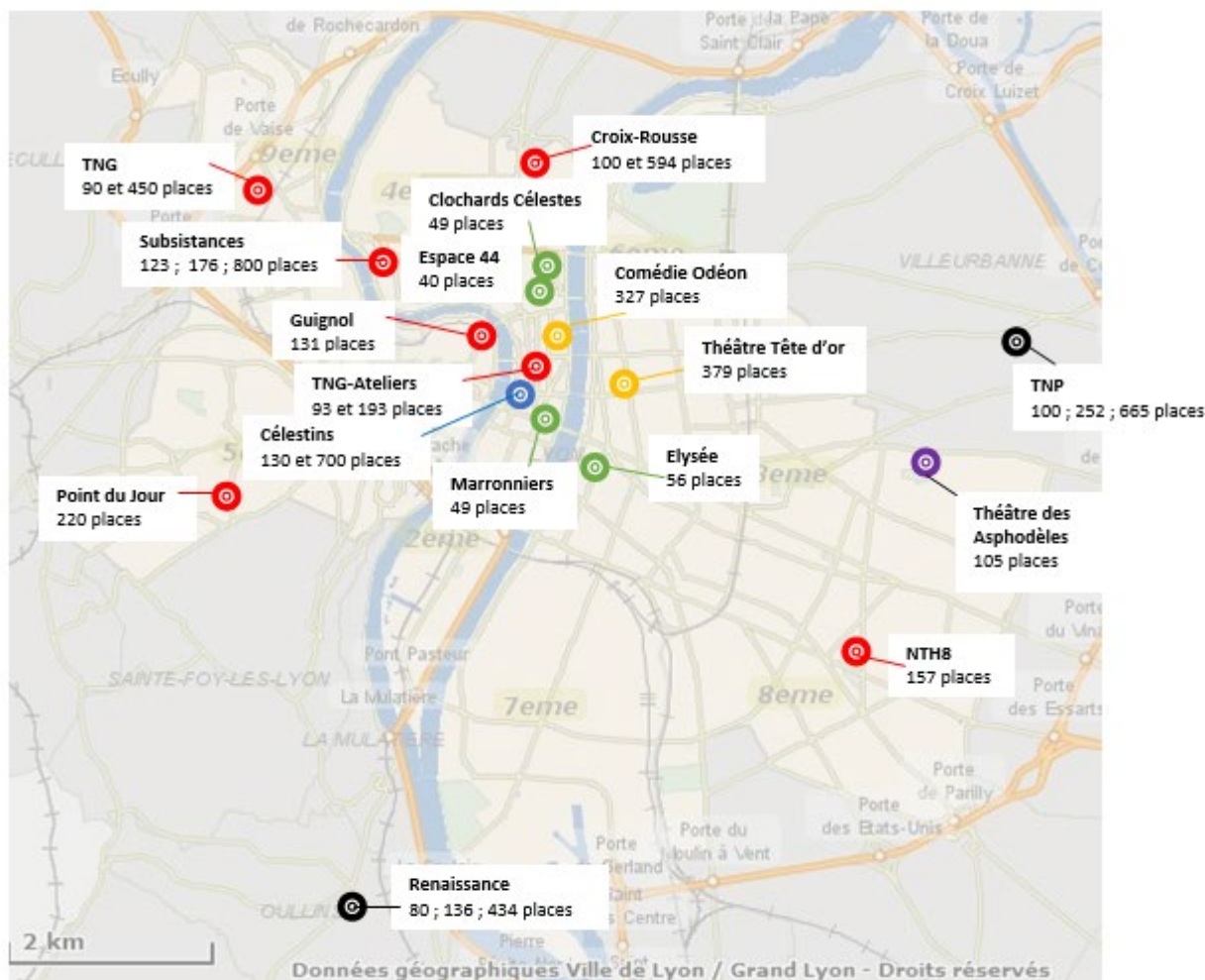
> Renforcer la participation de la **jeunesse et les liens entre anciens résidents et nouveaux arrivants** dans les projets culturels.

> Développer et/ou consolider les **évènements festifs dans l'espace public** et y compris dans les **secteurs isolés** du quartier, en s'appuyant sur les associations d'habitants.

> Créer les conditions d'échanges autour de **pratiques, supports, lieux culturels innovants**, dans une optique de **laboratoire d'idées collectives** ; expérimenter des chantiers culturels collectivement : **pratiques numériques, café culturel, friche,...**

¹ Phrase issue du projet de territoire

5.2 Le contexte théâtral lyonnais



- ⊙ Théâtres concédés
- ⊙ Régie
- ⊙ Scènes découvertes
- ⊙ Théâtres associatifs subventionnés
- ⊙ Quelques théâtres privés
- ⊙ Théâtres hors Lyon en réseau avec la ville

Depuis quelques années, les théâtres lyonnais se sont spécialisés dans des genres artistiques :

- NTH8 : actuellement écritures contemporaines, LSF ;
- Scènes découvertes : émergences ;
- Théâtre des Célestins : théâtre d'auteurs vivants (plutôt de rayonnement national) ;
- Théâtre de la Croix-Rousse : formes en résonance avec le présent et l'altérité (rayonnement national et international) ;
- Théâtre du Point du Jour : écritures contemporaines, thématiques sociétales, diversité linguistique ;
- TNG : théâtre ouvert aux cultures numériques, immersives et jeune public ;
- Théâtre de la Renaissance : théâtre musical